

PROCÈS-VERBAL

Réunion du conseil d'établissement

Le mardi 25 mai 2021 à 19 h

Réunion faite par Microsoft Teams

Sont présents :

Mme Lucie Berthelotte, présidente
Mme Mylène Bergevin, vice-présidente
Mme Johannie Delisle, parent
Mme Karine St-Jean, parent
Mme Marie-Ève Hamel, parent
Mme Marie-Noël Levert, parent
Mme Sophie Chevalier, enseignante
Mme Josiane Laberge, enseignante
Mme Josiane Vigneault, enseignante en remplacement de Mme Marie-Ève Houle
M. Michel Chalifour, directeur
Mme Brigitte Primeau, directrice adjointe
Mme Marie-Claude Hamelin, observatrice
Mme Marie-Noëlle Quevillon, service de garde

Sont absents :

Mme Marie-Ève Houle

1. Mot de bienvenue

Mme Lucie Berthelotte souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est **proposé par Mme Karine St-Jean** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Secondée par Mme Sophie Chevalier.

CE-20-21-32

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 27 avril 2021

Il est **proposé par Mme Marie-Noël Levert** d'adopter le procès-verbal avec les corrections précisées, soit le nombre de classes de 5^e année au point 7 où l'on devrait lire "4 classes" au lieu de "5 classes".

Secondée par Mme Josiane Laberge.

CE-20-21-33

4. Suivi aux procès-verbaux

Aucun suivi.

5. Sujets courants

- *Mot du représentant du comité de parents*

Mme Lucie Berthelotte nous informe qu'il n'a pas eu de rencontre, mais elle nous parle de la soirée des bénévoles. La soirée fût une superbe réussite, très belle soirée et apprécié de tous. Le PowerPoint de la soirée sera envoyé à tous lorsque toutes les écoles auront finalisé les ajouts. Si l'enregistrement de la soirée (spectacle de Pierre Hébert) a été fait, celui-ci nous sera envoyé via un lien de visionnement, si possible.

- *Mot du représentant de l'OPP*

Statu quo.

- *Mot de la responsable du service de garde*

Mme Marie-Noëlle Quevillon nous mentionne que 34 élèves étaient présents lors de la dernière journée pédagogique et qu'aucune arrivée surprise n'a eu lieu. **Mme Marie-Noëlle Quevillon** a bon espoir que les inscriptions de 2021-2022 vont être en augmentation. Elle a déjà reçu des appels de parents qui souhaitent réinscrire leurs enfants pour le reste de l'année scolaire en cours, à la suite de l'annonce de la fin du télétravail. **Mme Marie-Noël Levert** demande quel est le plan de match pour les inscriptions de 2021-2022 avec la modification du service offert (SDG midi SPO) afin d'avoir suffisamment de personnel qualifié. **Mme Marie-Noëlle Quevillon**, ainsi que **Monsieur Chalifour** nous informe que les heures du personnel qualifié en place seront bonifiées et qu'au besoin il y aura des affichages de poste au moment opportun et que certains éducateurs qui sont présents le midi seulement ou le matin et le midi peuvent avoir des disponibilités le soir, ce qui permettra d'ouvrir un groupe de plus le soir. **Mme Marie-Noëlle Quevillon** nous mentionne que l'annonce a été faite aux surveillants en place et que deux d'entre eux ont déjà demandé de l'information pour l'AEP. **Mme Marie-Claude Hamelin** demande comment le SDG prévoit faire face à la pénurie de personnel s'il y a un surplus d'inscriptions. **Mme Marie-Noëlle Quevillon**, ainsi que **Monsieur Chalifour** nous mentionne que c'est déjà une problématique avant le COVID, mais qu'ils vont effectuer des entrevues et l'AEP sera offert pour les surveillants qui souhaitent devenir qualifiés afin d'obtenir les postes offerts à Laberge.

- *Mot du représentant des enseignants*

Mme Josiane Laberge nous informe qu'ils ont loué 3 chapiteaux (1 par bulle-classe) pour la soirée spéciale organisée pour les finissants seulement (aucune de famille permise). Chaque finissant recevra un repas sous forme de boîte à lunch en provenance de La Châteauguaise, ainsi qu'un sac cadeau contenant l'album des finissants, leur chandail, un petit mot de leur enseignant(e), etc. ... Ils auront de belles surprises afin de souligner la fin du primaire. **Mme Josiane Laberge** nous indique qu'ils sont présentement à vérifier s'il y a une solution possible afin d'offrir la traditionnelle haie d'honneur pour les

finissants, tout en respectant les mesures sanitaires. **Mme Josiane Laberge** nous fait part des bons commentaires de tous face à la sortie à l'Île St-Bernard, que c'est une belle journée et que ça fait du bien. On nous informe aussi que les finissants de l'année passée ne sont pas oubliés, que l'argent a été conservé pour eux et que l'événement se déroulera plutôt sous forme de retrouvailles.

Mme Lucie Berthelotte mentionne qu'il serait peut-être bien d'aviser les élèves de l'année passée qu'ils n'ont pas été oubliés et demande si les parents peuvent aider.

Mme Josiane Laberge indique qu'un message leur sera envoyé afin de les informer qu'ils ne sont pas oubliés et qu'il n'est pas possible d'avoir la présence de gens autre que le personnel de l'école.

6. Information de la direction

- *Analyse des taux de réussite en anglais selon les cohortes (francophone)*

Reporté à la prochaine rencontre.

- *Sorties Ile St-Bernard (état de situation)*

Mme Brigitte Primeau nous informe que c'est unanime, la sortie est un succès, une merveilleuse journée, et ce même malgré la température changeante. Les mesures sanitaires ont bien été respectées et l'organisation a été super.

- *Organisation scolaire 2021-2022*

Monsieur Chalifour nous informe que les inscriptions sont moins présentes que souhaité et nous fait part de quelle façon l'organisation scolaire sera pour 2021-2022, soit; 4 classes au préscolaire, 3 classes de 1^{re}, 3 classes de 2^e dont une jumelée 1^{re}-2^e, 3 classes de 3^e, 4 classes de 4^e, 4 classes de 5^e et 3 classes de 6^e. Un total de 560 élèves est prévu pour la prochaine rentrée scolaire. On nous a également mentionné que les modulaires resteront en place tant et aussi longtemps que la construction de la nouvelle école ne sera pas terminée et que le redécoupage ne sera pas effectué. L'organisation scolaire pourrait encore changer d'ici la prochaine rencontre, mais que pour le moment il n'y aura pas d'ajout d'une nouvelle classe l'année prochaine.

7. Points à adopter

- *Liste des effets scolaires*

Monsieur Chalifour nous informe les documents ont été approuvés par la direction. Le comparatif des années précédentes a été fait et que le maximum de 80,00\$ à payer a été respecté pour l'ensemble des classes. Tout a été respecté. Le montant maximal actuellement est de 71,00\$.

CE-20-21-34

Il est **proposé par Mme Josiane Laberge** d'adopter les listes d'effets scolaires telles que présentées. **Secondée par Mme Marie-Ève Hamel.**

- *Liste des fournitures scolaires*

Il a été discuté de voir s'il serait possible qu'à compter de l'an prochain, les enseignants vérifient eux-mêmes les listes et de choisir eux-mêmes dans la liste à cocher du Centre de Services Scolaire ce qu'ils souhaitent avoir. Puisque certains items se retrouvant sur les listes sont soit introuvables ou ne sont plus d'actualité. Nous avons également demandé aux

enseignants s'il est possible de valider si tout ce qui se retrouve sur les listes est utilisé et toujours d'actualité. Nous avons fait quelques suggestions à la direction et aux enseignants sur l'organisation face aux fournitures scolaires, soit : la révision des listes de fournitures scolaires, l'envoi d'un courriel d'astuces et trucs, un courriel «comment bien me préparer pour la rentrée » avec les listes scolaires afin d'aider les enseignants à débiter l'année scolaire du bon pied, faire un sondage en début d'année scolaire à voir avec les parents/enseignants si des fournitures ont été problématiques à trouver. **Mme Lucie Berthelotte** a également proposé d'en parler à la prochaine rencontre du comité de parents à voir si le Centre de Services Scolaire peut faire une révision générale de la liste utilisée (date de 2009).

CE-20-21-35

Il est **proposé par Mme Josiane Laberge** d'adopter les listes de fournitures scolaires telles que présentées. **Secondée par Mme Marie-Ève Hamel.**

- *Budget école (incluant les mesures) et Budget CÉ*
Monsieur Chalifour nous présente le budget école. Les revenus proviennent de 3 endroits; la contribution des parents, les allocations du Centre de Services scolaire (environ 60,00\$ / élève) et les mesures annuelles. La côte de défavorisations de l'école est passée de 8 à 7, occasionnant la perte d'environ 20K aux allocations allouées à l'école. Toutes les sommes d'argent à recevoir pour l'année scolaire en cours ont été reçues.
Mme Marie-Ève Hamel nous fait part qu'il existe l'application Mozaïk pour consulter les états de compte pour la facturation du SDG.

CE-20-21-36

Il est **proposé par Mme Karine St-Jean** d'adopter le budget école tel que présenté.
Secondée par Mme Sophie Chevalier.

Monsieur Chalifour nous présente le budget du Conseil d'établissement.

CE-20-21-37

Il est **proposé par Mme Johannie Delisle** d'adopter le budget du Conseil d'établissement tel que présenté. **Secondée par Mme Marie-Noël Levert.**

- *À l'école on bouge (résolution du CÉ)*
Monsieur Chalifour nous présente le projet "À l'école on bouge" qui permet aux écoles d'obtenir des sommes d'argent à la suite de leur participation au projet. L'école Laberge a été retenue pour participer à nouveau au programme.

CE-20-21-38

Il est **proposé par Mme Johannie Delisle** d'adopter le projet tel que présenté.
Secondée par Mme Marie-Eve Hamel.

8. Points en consultation

- *Aménagement de la cour d'école (chantier 21-22)*
Suite à la suggestion de **Mme Sophie Chevalier** d'avoir des pupitres extérieurs, **Monsieur Chalifour** fait le point sur l'aménagement de la cour d'école. L'argent utilisé est soit celui de l'école, de campagnes de financement ou du Centre de Services Scolaire. La cour a un problème d'irrigation et les balançoires ne sont pas en normes, donc elles ne seront pas réinstallées. **Monsieur Chalifour** nous informe de la possibilité de créer un comité regroupant des enseignants et des parents pour l'organisation de la cour d'école pourrait être intéressant afin de mettre en place un plan/projet afin que pour la rentrée 2022-2023 nous puissions

offrir une nouvelle cour d'école aux élèves. **Mme Marie-Eve Hamel** questionne la direction à savoir, si le Centre des Services scolaire ne devrait-il pas prévoir des sommes pour l'aménagement de la cour d'école. **Monsieur Chalifour** nous informe que le Centre des Services scolaire s'occupe de certains travaux et que d'autres relèvent du budget de chaque école, mais qu'il existe des programmes de subventions afin d'alléger les frais (embellissement de la cour).

9. Points en suivi

- Cafétéria (*menu*) Remis à la prochaine rencontre, car plusieurs questions sont toujours sans réponses (quel sera le menu pour 2021-2022, est-ce qu'il y aura une augmentation, etc. ...). **Mme Brigitte Primeau** mentionne qu'elle discutera avec Kim pour le menu de 2021-2022 en planifiant une rentrée scolaire non Covid. **Mme Lucie Berthelotte** mentionne que s'il y a une augmentation, celle-ci doit être proposée au Conseil d'établissement lors de la rencontre du 8 juin prochain afin que l'augmentation soit adoptée avant la fin de l'année scolaire en cours.

10. Autres sujets

Mme Lucie Berthelotte soulève que sur le site internet de l'école, les documents du Conseil d'établissement ne sont pas à jour; ODJ et PV.

11. Correspondance

Aucune correspondance.

12. Prochaine rencontre

Comme convenu, la prochaine rencontre est prévue pour le 8 juin 2021 par visioconférence (Teams) à 19h (repas inclus).

13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est **proposée par Mme Marie-Noël Levert à 21 h 10.**
Secondée par Mme Johannie Delisle.

CE-20-21-39